

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 13 (1974-1975)
Heft: 55

Rubrik: Les sociétés suisses de Belgique et du Grand-Duché

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les sociétés suisses de Belgique et du Grand-Duché

sont réunies sous le patronage du

COLLEGE DES PRESIDENTS DES SOCIETES SUISSES DE BELGIQUE ET DU GRAND-DUCHE

Président : M. A. BERGUER, av. de la Chevalerie 1 - 1040 Bruxelles.

Secrétaire permanent : M. J.-C. MONTANDON.

Les délégués de ce collège à la Commission des Suisses de l'Etranger à Berne sont :

Délégué : M. J.C. MONTANDON, rue du Congrès 1 - 1000 Bruxelles.

Suppléant : M^{me} I. FREI, Samberstraat 50 - 2000 Antwerpen.

Ancien Vorort, ce collège réunit les présidents et les délégués de toutes nos sociétés. Il est présidé à tour de rôle par l'un de ses membres. Le collège s'occupe des problèmes intéressant toute la communauté suisse de Belgique et du Grand-Duché et prend position à leur sujet.

Quant aux sociétés elles-mêmes, elles se répartissent comme suit :

A Bruxelles :

Union Suisse de Bruxelles

BUREAU DU COMITE 1973/1974

Président :

BERGUER André
Av. de la Chevalerie 1
1040 BRUXELLES - Tél. 735.22.79

Vice-Président :

KUMMERT Freddy
R. du Pinson 142 - 1170 BRUXELLES
Tél. 672.00.69 (privé) - 216.80.95 (bur.)

Trésorier :

von ALLMEN Kurt
Av. Huysmans 225 - 1050 BRUXELLES
Tél. 649.62.00 (privé) - 343.01.70 (bur.)

Secrétaire :

M^{me} PERRIN HOFSTETTER Rolande
Rue Général Gratry 74 - 1040 BRUX.
Tél. 734.91.87 (privé) - 687.60.70 (bur.)

Commissaire aux manifestations :

BLATTER Henri
Rue Clém. Delpierre 68
1310 LA HULPE - Tél. 354.08.48

L'UNION SUISSE DE BRUXELLES

est une société d'intérêt général. Elle a pour but de faciliter les rencontres et de maintenir les contacts entre compatriotes.

Elle organise régulièrement les principales manifestations annuelles de la Communauté suisse, soit la Fête nationale du 1^{er} août et la Fête de Noël. En plus, elle s'efforce de mettre sur pied, chaque mois, à l'intention de ses membres, une manifestation telle que conférences, excursions, séances de cinéma, soirées théâtrales, etc.

Pour soutenir son action et lui faciliter le développement de ses activités, devenez membre de l'**Union Suisse de Bruxelles**.

Demandez un bulletin d'adhésion à l'**Union Suisse - Maison Suisse, rue Philippe-le-Bon 2 - 1040 Bruxelles**.

La cotisation annuelle est actuellement de FB. 150,— minimum, pour les membres actifs et de FB. 500,— minimum, pour les membres protecteurs. Ces montants sont à verser au c.c.p. 000-0213708-17 de l'Union Suisse de Bruxelles.

Société Philhellétique de Bruxelles

Société de bienfaisance fondée en 1859.

Président : M. Roger GIROD, av. René Comhaire 61 - 1080 Bruxelles - Tél. 465.67.58.

Trésorier : Mr. Hans ALTHERR, Fazantelaan 40 - 1960 Sterrebeek - Tél. : 731.80.30.

Extrait de statuts :

Art. 1. — La Société Philhellétique de Bruxelles a pour but de venir en aide aux Suisses nécessiteux résidant en Belgique.

Art. 2. — Tous les sociétaires sont tenus de payer une contribution annuelle, chacun fixe le montant de sa cotisation.

Art. 3. — Les fonds de la société sont exclusivement destinés à des actes de bienfaisance.

Art. 30. — Seuls les Suisses peuvent être admis aux secours.

Nous espérons que ce bref résumé incitera les lecteurs à se joindre à nous afin que nous puissions poursuivre notre œuvre de réconfort vis-à-vis de nos compatriotes.

Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Lux.

Siège et Secrétariat Général : rue du Congrès 1 - 1000 Bruxelles.

Tél. 217.55.43 - Adresse télégraphique : SWISSCOM - C.C.P. Bruxelles N° 000-0164835-32 - Lausanne n° 109015.

Réception : Les bureaux sont ouverts aux membres et au public du lundi au vendredi de 10 à 12 h et de 14,30 à 16,30 h.

Président : M. C. ANATRA.

Secrétaire général : M. J.-C. MONTANDON.

Publication : La Chambre de Commerce suisse édite un Bulletin mensuel adressé gratuitement à tous ses membres.

Principales activités : Maintenir et développer les échanges commerciaux belgo-luxembourgo-suisses et notamment les exportations suisses sur le marché belgo-luxembourgeois. — Toute propagande en faveur de la Suisse et des produits suisses. — Fourniture d'adresses de toutes espèces et de tous renseignements commerciaux, douaniers, etc. — Recherche de représentants et mise en relations. Récupération de créances et arbitrages de litiges. Démarches, appuis, enquêtes, études, récupération T.V.A., traductions, etc.

Affiliation : S'adresser au Secrétariat Général.

Maison Suisse de Bruxelles

Président : M. A. GUINAND, rue J.W. Wilson 11 - 1040 Bruxelles.

Soc. Coop., rue Philippe-le-Bon 2 - 1040 Bruxelles - Tél. 218.43.26.

Siège des sociétés suisses de Bruxelles, elle accueille en ses locaux les compatriotes et leurs groupements et, bien entendu leurs amis belges. — Si vous fréquentez son café-restaurant tenu par M. OBERSON, vous contribuez à la vie de la Maison Suisse dans l'ambiance du pays.

Société Suisse des Employés de Commerce et de Bureau

(anciennement Société Suisse des Commerçants)

Siège social : Zurich.

Section de Bruxelles : **Président :** M.E. RIESTERER,

rue d'Adegem 108 - 2800 Malines.

Secrétaire : M. F. ZURMUHLE,

av. W. Churchill 50 - 1180 Bruxelles.

Association Dufour

Président : M. G. BURDET, Av. W. Churchill 89 - 1180 Bruxelles.

Cette section, seule section à l'étranger de la Société Suisse des Officiers, groupe les officiers suisses établis résidant temporairement ou de passage en Belgique.

Son activité a deux aspects principaux : d'une part, elle encourage et aide les jeunes Suisses de Belgique à accomplir leurs obligations militaires. D'autre part, des conférences réunissent périodiquement les membres.

Cercle Philatélique Suisse de Bruxelles

Président : M. A.F. KRAUSS, av. de la Constitution 49 - 1080 Bruxelles.
Tél. 26.32.57.

Depuis plus de trente ans notre cercle se réunit régulièrement le deuxième vendredi de chaque mois (sauf juillet et août) à vingt heures à la Maison Suisse.

Quelle est notre activité ?

Avant toute chose : la bonne camaraderie.

Ensuite : la philatélie.

Les envois de carnets de timbres en provenance de l'Union des Sociétés d'Echange de Belgique, nous permettent de trouver les pièces qui orneront nos collections.

D'autre part, nous mettons en circulation à la même Union des Sociétés d'Echange de Belgique, appelée « USEB » pour les initiés nos carnets de timbres.

Ces carnets feront un circuit de 8 cercles, quelque part en Belgique et au fur et à mesure de leur passage de l'un à l'autre cercle, nous sommes crédités des prélèvements effectués.

Ces crédits nous permettent, à notre tour, de prélever dans les envois USEB, ou lors d'échanges entre membres, les timbres qui nous manquent, sans bourse délier.

Chaque membre possède son petit compte courant qui est crédité de sommes prélevées dans ses carnets et est débité de la contre-valeur de ses prélèvements.

A la fin de chaque séance le compte courant doit obligatoirement être créiteur ou avoir un compte en équilibre. Autre avantage de notre Cercle : par suite de notre jumelage avec les Echangistes Amateurs Belges, dont le soussigné est vice-président, nous pouvons, sans devoir en faire partie, assister aux séances de E.A.B. (Echangistes Amateurs Belges).

Les activités des E.A.B. sont les mêmes que les nôtres avec, en plus, l'organisation de ventes aux enchères, auxquelles nos membres peuvent participer tant pour acheter, très souvent à des conditions très intéressantes, que pour vendre leurs doubles.

Les réunions des E.A.B. se tiennent chaque samedi après-midi. Sur présentation de leur carte de membre du C.P.S.B., nos membres peuvent prendre part à toutes les activités des E.A.B.

Enfin, dernier avantage, il est loisible à nos membres d'obtenir les nouveautés de tous les pays à des conditions très avantageuses.

Amis philatélistes suisses qui nous lisez, qu'attendez-vous pour faire partie

du C.P.S.B.? Vous ne le regretterez certainement pas ! Notre cotisation est très modeste — Fr. 50,— par an (francs belges bien entendu, pas francs suisses!).

Union Sportive Suisse de Bruxelles

Président : M. E. LEUENBERGER, rue du Grand Duc 63 - 1040 Bruxelles.

Notre section qui compte une vingtaine de membres actifs, se donne entièrement à la pratique du football et est affiliée à l'ABSSA-Sports du Samedi. Son comportement en compétition est satisfaisant; elle permet également aux jeunes Suisses en stage à Bruxelles de pouvoir pratiquer leur sport favori. A l'actif de notre club, nous avons le plaisir de signaler à vos lecteurs, que le trophée du Fair-Play nous a été attribué pour la saison 1970-1971.

Nous demandons à tous les jeunes Suisses épris de football de prendre contact avec notre Président, il y a place pour tous.

Société Suisse de Gymnastique de Bruxelles

Président : M. AMMANN J., rue J. Manne 28 - 1070 Bruxelles.
Tél. 521.91.68.

C.C.P. de la Société : 000-398558-83.

Local du Gymnase : rue du Canal 53 - 1000 Bruxelles (Ecole Communale numéro 20 de la Ville de Bruxelles).

Par des méthodes modernes de gymnastique soit d'entretien soit sportive, appliquées par nos moniteurs, vous pourrez acquérir une forme physique et un équilibre psychique vous permettant d'affronter avec plus de facilité la vie moderne.

Voici la liste de nos cours :

HOMMES SPORTIFS

Le mardi et le vendredi de 20 à 22 h selon les directives des moniteurs.
Moniteurs : MM. Mauris et Losfeld.

HOMMES ENTRETIEN

Notamment le vendredi de 20 à 20,30 h.

SECTION D'ESCRIME

Le vendredi de 20,30 à 22 h.
Directeur : M. J. Mondelaers.

SECTION DE VOLLEY-BALL

Le mardi et le vendredi selon les directives des moniteurs.

Douches chaudes et froides.

Admission de jeunes gens à partir de 16 ans.

Cotisations :

50 F par mois : Membres actifs
75 F par an : Membres passifs.
125 F par an : Membres protecteurs.

Pour tous renseignements :
Tél. 521.91.68 ou en notre Gymnase.

N.D.L.R. — Nous sommes heureux d'avoir pu vous donner un aperçu des différentes sociétés suisses en Belgique, en vous faisant part de leurs activités. Nous avons tout lieu de croire que bien des lecteurs, non encore membres d'une société, trouveront dans cet éventail une activité susceptible de les intéresser. Nous les encourageons donc à venir rejoindre les rangs de l'une d'entre elles. Le Courrier Suisse, septembre 1974.

Société Suisse de tir

Président : M. Léo KUHN, avenue d'Huart 157 - 1950 Kraainem.
Tir à l'arme de guerre. Réunions sur convocations.

En Province

Société Suisse d'Anvers

(fondée le 13 juillet 1887)

Président : M. F. BOHNER Frans, Birontlaan 83 - 2600 Berchem.
Tél. 031./33.66.60.

Réunions : chaque lundi à partir de 20,30 h au café d'ELA PEZ (1^{er} étage), Keyserlei 29 - 2000 Antwerpen.

La société a pour but principal de réunir les Suisses habitant Anvers et la périphérie.

Société Suisse de tir Anvers

Président : M. G. FRETZ, Tolstraat 65 - Antwerpen - Tél. 031/38.77.31.

Activités : de mars à juin et de septembre à novembre 2 séances de tir mensuelles à 100 m au stand de tir de l'armée belge à Brasschaat Polygon. Normalement, en mai et en septembre, mise à notre disposition du stand de 300 m pour le tir obligatoire et pour le tir en campagne.

Société Suisse de Charleroi

(fondée en 1893)

Président : M. A. PILLER, Route d'Obourg, 79 - 7000 Mons. Cette société réunit les compatriotes des provinces de Hainaut et de Namur.

Société Suisse de Liège

Président : M. G. JEANNERET, Résidence Carina, Quai Longdoz 45, 4000 Liège - Tél. 041/42.24.94.

Société Philanthropique et de Secours aux Suisses nécessiteux de la région.

Société Suisse de Verviers

Président : M. Albert MERZ, rue de France 72 - 4800 Verviers - T. 22.26.89. Le président serait heureux de se retrouver au milieu de ses compatriotes de Verviers et des environs, y compris ceux des Cantons rédimés. A cet effet, il prie ses compatriotes de le contacter à leur meilleure convenance.

Cercle Suisse de Luxembourg

Président : M. Jean HAUSER, Avenue de la Porte-Neuve 3, Luxembourg.

Réunions : Le premier vendredi du mois à partir de 18 h au Café Schumann, coin Allée Scheffer-Avenue Pasteur.

Adresse du Cercle : Boîte postale 368, LUXEMBOURG.